

Bulletin d'informations  
Commune Nouvelle n°1

Les communes d'Estouches, Méréville et Monnerville ont pour projet de se regrouper pour créer une commune nouvelle à partir du 1er janvier 2018.

Ce projet déjà évoqué dans les différentes revues municipales et journaux locaux, permettrait aux trois communes de préparer l'avenir et d'accroître les services à la population dans un contexte de contraintes financières.

Afin de prendre cette décision en toute connaissance, les élus des trois communes se sont regroupés au travers de différentes commissions de travail et vous trouverez ci-dessous un résumé des différentes conclusions auxquelles elles sont parvenues :

\* Atelier "nom de la commune nouvelle" :

*LE MÉRÉVILLOIS* est le nom qui a été retenu pour cette nouvelle commune.

À noter que les communes déléguées conserveront leur nom "historique".

\* Atelier scolaire :



Les deux écoles seront conservées : les élèves d'Estouches continueront d'être rattachés aux écoles maternelle et élémentaire de Méréville et les élèves de Monnerville resteront dans leur école.

\* Atelier social :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Méréville deviendra commun aux trois communes qui y seront chacune représentées. Pour rappel, ce sont tous les habitants de 0 à 102 ans et plus qui bénéficient actuellement de ses actions.

Une Maison des Services au Public, ayant pour but d'accompagner les habitants dans leurs différentes démarches administratives (santé/social, emploi, famille, vie locale...), serait implantée à Estouches.

\* Atelier mobilité :

Un circuit de transport quotidien permettant de desservir les différents points d'intérêt de la commune nouvelle (gare, commerces, marché, club Seniors, centre culturel...) est à l'étude (tracé, budget, source de financement).



\* Atelier Sport :

Les moyens (stade, équipements sportifs...) seront mutualisés. Aujourd'hui déjà, deux clubs de Méréville (Taekwondo, Kung Fu) utilisent une salle à Estouches et le club de football l'Union Sportive Saclas Méréville s'entraîne sur le stade de Monnerville.

\* Atelier Associations :



Les associations des trois communes seront ouvertes à tous, avec conservation des trois comités des fêtes. Leur financement ne sera pas modifié.

\* Atelier Urbanisme :



Un PLU général regroupera les trois communes selon les dispositions administratives.

• Atelier Communication :

Un journal trimestriel regroupera les informations des trois communes.



\* Atelier Organisation des services :

Tout le personnel sera intégré dans cette commune nouvelle. Toutes les mairies resteront ouvertes (mêmes jours et horaires qu'actuellement). Chaque habitant aura de plus la possibilité de s'adresser à n'importe laquelle d'entre elles. Chaque mairie continuera de célébrer les mariages, les baptêmes civils...

La décision de création de cette commune nouvelle sera soumise au vote des trois conseils municipaux au courant du mois d'octobre 2017.

À suivre...



D. LOIGNON



G. DESMURS



J. BILLARD